

L'AFFAIRE DU PETIT ASHYA : DES PRÉJUGÉS AUX DÉRAPAGES MÉDIATIQUES

Davy FORGET

Alors que globalement la presse écrite aborde la religion des témoins de Jéhovah avec une meilleure objectivité depuis quelques années, il demeure certains médias et journalistes toujours prêts à improviser des reportages à sensation, avec une bonne dose de préjugés et d'émotionnel, en se dispensant d'effectuer un minimum d'enquête. Comme le remarquaient les sociologues Françoise Champion et Martine Cohen à la fin des années 1990, les médias sont friands des « histoires de sectes » : « Il y a là pour eux un sujet où il est aisé de tomber dans la facilité : un sujet où le sensationnel et le fantastique le disputent au frauduleux et où il est facile de se poser en défenseurs de victimes innocentes contre des escrocs à démasquer. Nombre de journalistes aiment ainsi à jouer au justicier¹... »

L'emballement médiatique autour du petit Ashya, cet enfant atteint d'une tumeur cérébrale et retiré par ses parents d'un hôpital britannique, en constitue une parfaite illustration. On frisait même la fiction, lorsqu'en l'absence de suffisamment d'informations fiables quelques journalistes se sont avancés sur des explications sans fondement en contradiction avec les faits découverts plus tard. Hormis les médecins qui ont lancé l'alerte, les principaux intervenants ne connaissaient ni les motivations des parents ni le contexte de cette histoire. Ces citoyens britanniques ont donc été présentés du jour au lendemain comme des criminels risquant la vie d'un jeune garçon et recherchés par toutes les polices du monde. Une fois les parents retrouvés avec l'enfant dans un état stable et ayant reçu tous les soins nécessaires, son grand frère Naveed a diffusé sur Internet une vidéo donnant la version de la famille sur ce qui s'était réellement passé. L'opinion publique s'est alors aperçue de la manipulation et a apporté tout son soutien à ces parents courageux, prêts à braver tous les obstacles pour trouver les meilleurs traitements médicaux pour leur fils mourant et pour tenter de le sauver après l'échec de deux opérations à l'hôpital de Southampton. Deux jours après l'alerte mondiale lancée par Interpol, les époux Brett et Nagemeh King sont apparus dès lors comme des victimes.

Hélas, comme le déplore son père, c'est avant tout Ashya qui en a subi les conséquences en raison de la séparation douloureuse d'avec sa famille entière et du report de sa prise en charge au Centre de Protonthérapie à Prague². Pourtant, cette mobilisation internationale était censée le protéger d'un danger présumé... Plein de compassion, ayant connu la douleur de perdre un enfant, le Premier ministre britannique David Cameron est personnellement intervenu en soulignant qu'il était « important que ce petit garçon reçoive un traitement et l'amour de sa famille ».

« Quand un journaliste n'en sait pas plus que ça... »

À la suite d'une dénonciation déposée par une équipe médicale de l'établissement hospitalier de Southampton en Angleterre, la police britannique a aussitôt lancé une alerte pour retrouver un enfant de cinq ans atteint d'une tumeur au cerveau, qui aurait été enlevé par ses parents et dont la vie aurait été menacée faute de soin. Sur quels éléments concrets ou quels indices probants reposaient cette véritable chasse à

¹ F. Champion, M. Cohen, *Sectes et démocratie*, Paris : Seuil, 1999, p. 14.

² « Ashya King arrives at hospital in Prague ahead of proton beam treatment », *The Telegraph*, 8 September 2014. <http://www.telegraph.co.uk/news/health/news/11081987/Ashya-King-arrives-at-hospital-in-Prague-ahead-of-Proton-Beam-treatment.html>, consulté le 20/05/2016.

l'homme et ces accusations portées contre des parents jusque-là irréprochables ? La première dépêche de l'*Agence France Presse*, publiée vendredi 29 août 2014 en début d'après-midi, déclarait simplement : « Dans l'immédiat, les raisons du geste des parents d'Ashya n'étaient pas connues³. » Comme le disait l'humoriste Coluche dans son célèbre sketch sur les journalistes, qui a manifestement gardé toute sa pertinence : « Le journaliste avoue : il ne sait rien ! » Selon le porte-parole de la police britannique, la vie du petit Ashya « pourrait être sérieusement mise en danger ». La remarque de Coluche dans le même sketch fonctionne également dans ces circonstances : « “pourrait être” : c'est même pas sûr... » Le procureur de Cherbourg a confirmé le flou sur lequel reposait leur inquiétude : « Peut-être à tort, je ne sais pas si les parents ont assuré une prise en charge médicale, mais pour l'instant on n'a pas d'élément en ce sens⁴. » Le lendemain, le commissaire adjoint Chris Shead de la police de Hampshire admettait lui aussi : « Nous ne savons toujours pas si la famille King est en possession de batteries additionnelles pour alimenter la machine qui fournit de la nourriture » à leur enfant, ni « si elle sait s'en servir⁵ ». Ces citoyens britanniques ont donc été présumés coupables en attendant d'obtenir des éléments fiables...

Malgré ce manque évident d'informations pour construire un reportage sérieux, plusieurs journaux et émissions télévisées n'ont pas hésité à disserter avec beaucoup de certitudes sur les circonstances de ce soi-disant « enlèvement », avec des détails inédits (car purement inventés) pour combler le vide... Dans la précipitation, on nous a décrit les parents comme étant d'origine asiatique, pour rapidement revenir sur cette précision sans fondement : la famille King (avec un nom « *so british* ») « n'est pas d'origine asiatique [...] mais de type européen⁶ ». Sans réflexion, les journalistes ont repris l'un après l'autre l'expression « sonde neurogastrique » utilisée à tort par l'AFP, puisque c'était plus exactement une sonde « nasogastrique » (qui passe par le nez).

Tandis que les enquêteurs admettaient ne pas connaître les raisons du retrait de l'enfant par ses parents, les médias ont tenu un discours très catégorique. Dans le reportage diffusé dans le Journal de Michel De Maegd sur *RTL-TVI* du 29 août 2014, la journaliste y interprétait sans détours les images de la vidéosurveillance : « le père emmène son fils contre l'avis des médecins ». Pareillement sur *iTélé*, un reportage du 30 août portait la même accusation : « Ses parents ont bravé l'interdiction des médecins avant de fuir jusqu'en France via Cherbourg⁷. » Au micro de *France Info*, le porte-parole du ministère de l'Intérieur français Pierre-Henry Brandet va encore plus loin en utilisant l'image forte de parents qui « arrachent [l'enfant malade] de l'équipe médicale⁸ ».

Tout cela est simplement faux, comme l'expliquait dès le début une dépêche de l'AFP, sortie vendredi 29 août en fin d'après-midi : « L'hôpital a précisé que l'enfant avait été autorisé à quitter sa chambre sous la surveillance de ses parents mais que le personnel avait fini par donner l'alerte lorsque la longueur de leur absence “a commencé à les inquiéter”⁹. » Les parents n'ont donc pas « kidnappé » leur enfant à la sauvette, en le sortant précipitamment de sa chambre sans être vus des services de soins médicaux. Ils l'ont sorti normalement, en prévenant l'équipe médicale et en obtenant leur accord. Au lieu de le ramener en temps et en heure, ils l'ont ensuite emmené avec eux dans leur périple en direction de l'Espagne.

Le lendemain, dans le Journal de Caroline Fontenoy toujours sur *RTL-TVI*, un autre journaliste a affirmé sans aucune nuance : « Ses parents sont des témoins de Jéhovah, ils n'auraient pas accepté la proposition de transfusion sanguine faite par les médecins britanniques. » Les bureaux d'information publique du

³ « La police en Grande-Bretagne et France recherche un enfant atteint d'une tumeur », *AFP*, 29 août 2014.

⁴ « Un enfant malade enlevé par ses parents en Grande-Bretagne en danger de mort », *AFP*, 29 août 2014.

⁵ « L'enfant “enlevé” par ses parents “pourrait être en Espagne” (police britannique) », *AFP*, 30 août 2014.

⁶ « Enfant britannique enlevé par ses parents : Interpol diffuse une “alerte mondiale” », *AFP*, 29 août 2014.

⁷ « Enlèvement : toujours sans nouvelle de l'enfant malade », *iTélé*, 30 août 2014.

⁸ « Enlèvement : un enfant gravement malade, activement recherché », *France Info*, 29 août 2014.

<http://www.franceinfo.fr/actu/faits-divers/article/enleve-par-ses-parents-un-enfant-gravement-malade-est-en-danger-de-mort-558177>, consulté le 20/05/2016.

⁹ « Un enfant malade enlevé par ses parents en Grande-Bretagne en danger de mort en France », *AFP*, 29 août 2014.

Royaume-Uni¹⁰ et de France¹¹ [11] avaient pourtant clairement établi que la décision des parents n'avait aucun lien avec leurs convictions religieuses, donc encore moins avec la transfusion sanguine. D'autant plus que l'opération s'était déroulée sept jours plus tôt, sans que la question de transfuser se soit posée...

Délit d'appartenance religieuse

Quel délit exactement est reproché aux parents du petit Ashya pour qu'Interpol lance une alerte mondiale et que le porte-parole du ministère de l'Intérieur français Pierre-Henry Brandet avertisse ainsi les gens : « Si vous voyez (ce) véhicule [...] ne tentez pas d'intervenir mais appelez le numéro vert¹² » ? Tout cela donnait vraiment l'impression qu'il s'agissait de dangereux criminels, nécessitant obligatoirement l'intervention de la police.

Selon le correspondant juridique de la *BBC* qui s'est exprimé dès le 29 août 2014, Clive Coleman, les parents avaient parfaitement le droit de retirer leur enfant d'un centre hospitalier au Royaume-Uni, dans la mesure où aucune ordonnance judiciaire ne leur interdisait de le faire¹³.

De quoi est donc partie cette conviction que les parents auraient volontairement mis en danger la vie de leur progéniture ? Uniquement de leur appartenance religieuse : ils étaient témoins de Jéhovah. Cette expression magique était suffisante pour justifier tout le reste, sans avoir à apporter la moindre preuve, sans avoir à développer le moindre argumentaire. D'après l'article de *Sky News* sur la mobilisation en France, reprenant les propos du procureur de Cherbourg, « M. Brouillard dit que l'action en France peut se limiter au fait que la famille est soupçonnée d'être Témoins de Jéhovah¹⁴ », comme si la religion devenait un facteur aggravant.

Pourtant, plusieurs témoignages cités dans la presse ont aussitôt pris la défense du couple et assuré de son dévouement sincère pour soigner Ashya. Une amie de la famille a déposé ce commentaire sur la page Facebook de la police de Hampshire : « C'est une amie de ma mère. Elle s'est enfuie par désespoir et pour chercher de l'aide à l'étranger, parce qu'ils ne peuvent pas accepter qu'il n'y ait rien à faire pour sauver leur garçon. Ne les jugez pas s'il-vous-plaît. C'est une famille très aimante, très gentille et je suis persuadée qu'ils font tout ça seulement pour aider leur fils¹⁵ ». Patricia King a assuré que son fils Brett était « le père le plus attentionné et merveilleux » que l'on puisse avoir et que sa belle-fille avait veillé au chevet d'Ashya tout le temps qu'il était à l'hôpital¹⁶.

Dans une étude juridique qui établit un rapprochement entre les critiques portées aujourd'hui contre les mouvements religieux minoritaires et les reproches visant à l'époque les premiers chrétiens, un avocat belge rappelle le pouvoir de la simple étiquette de « secte » : « Bien que considérés par certains comme des gens honnêtes, les chrétiens n'en demeuraient pas moins pourchassés pour leur seule appartenance religieuse et ce, sans qu'un délit n'ait forcément été constaté. L'étiquette de chrétiens était un délit à lui seul [...] à notre époque, le qualificatif de "secte" continue d'être brandi avec un pouvoir accusateur terrible et ce, alors même qu'aucune définition consistante n'en fut jamais donnée [...] Bien que, le plus souvent, les minorités religieuses n'aient jamais fait l'objet de condamnations en justice, leur labellisation en tant que secte continue à leur être préjudiciable¹⁷. » Bien que le bureau d'information publique des témoins de Jéhovah en

¹⁰ « Un enfant malade enlevé par ses parents en Grande-Bretagne en danger de mort en France », *AFP*, 29 août 2014.

¹¹ « Enfant "enlevé" : les Témoins de Jéhovah français veulent aider l'enquête », *AFP*, 30 août 2014.

¹² « Un enfant malade enlevé par ses parents en Grande-Bretagne en danger de mort en France », *AFP*, 29 août 2014.

¹³ « Ashya King : Missing boy's 'life is in danger' », *BBC*, 29 August 2014. <http://www.bbc.com/news/uk-england-28978655>, consulté le 20/05/2016.

¹⁴ « French Media Support Hunt For Missing Ashya », *Sky News*, 29 August 2014.

<http://news.sky.com/story/1326849/french-media-support-hunt-for-missing-ashya>, consulté le 20/05/2016.

¹⁵ « L'enfant enlevé par ses parents pourrait être en Espagne mais l'inquiétude grandit », *AFP*, 30 août 2014.

¹⁶ « Ashya King : European arrest warrant issued for parents », *BBC*, 30 August 2014.

<http://www.bbc.com/news/uk-england-28993791>, consulté le 20/05/2016.

¹⁷ Thiels Yannick, « La critique des mouvements religieux minoritaires. Des reproches de Celse quant au christianisme primitif aux

Grande-Bretagne ait expliqué dès le départ que les choix médicaux de cette famille, effectivement des fidèles de leur confession, sont strictement personnels et qu'à sa connaissance « absolument rien n'indique que cette décision ait été motivée par des convictions religieuses¹⁸ », tout devenait évident pour les journalistes nourris de préjugés : forcément les parents étaient en conflit avec les médecins, forcément ils voulaient soustraire leur enfant aux traitements médicaux indispensables, forcément cela avait un lien avec le refus de la transfusion sanguine.

Relevons que des reportages plutôt rares se sont abstenus de mentionner la religion des parents, tels ceux diffusés samedi 30 août 2014 par les journaux télévisés de 13h et 20h sur *France 2*. En revanche, depuis qu'il n'y a plus de polémique à entretenir autour de ce sujet et que les parents ont gagné la sympathie de l'opinion publique, les dépêches publiées ne mentionnent plus leur confession religieuse...

Une occasion de relancer l'activisme antisectes

Tandis que l'activisme antisectes rencontre moins d'intérêt auprès du public depuis quelques années et que les médias nationaux se montrent plus critiques face au discours préformaté des militants contre les dérives sectaires, la Miviludes et ses acolytes ont sauté sur l'occasion pour tenter de persuader les français du danger que représenteraient les témoins de Jéhovah. Georges Fenech, placé à la tête de la Miviludes de 2008 à 2013, a publié aussitôt un communiqué de presse pour dénoncer les « dangers de cette organisation porteuse de dérives sectaires ». Sans connaître le fond de l'histoire, il en a appelé ouvertement « à la Ministre de la Santé et à la Miviludes pour renforcer les dispositifs de protection des populations vulnérables soumises à des pratiques à caractère sectaires parfaitement identifiées¹⁹ ».

Bien évidemment, ce député qui préside le *Groupe d'étude sur les sectes*²⁰ à l'Assemblée nationale a été invité le jour même à la télévision. Interrogé par Olivier Truchot dans son émission *BFM Story* sur la position de la Miviludes (dont il ne fait d'ailleurs plus partie) au sujet des témoins de Jéhovah, il a affirmé globalement qu'il y a « un certain nombre de pratiques qui sont, de notre avis, contraires à l'ordre public » et il a ajouté que « cette affaire d'enlèvement d'enfant dans un hôpital remet en lumière la question de la santé, le traitement de la santé par l'organisation des témoins de Jéhovah ». Il revient notamment sur le refus de la transfusion sanguine, en prétendant qu'il n'existerait pas d'alternatives, alors qu'en réalité cette thérapeutique n'est pas en cause dans cette histoire et que différentes méthodes éprouvées permettent d'y recourir de moins en moins. Pour conclure son discours, soumis à aucun contradictoire, il a profité de relancer son vieux combat en élargissant ce simple fait divers à un problème général : « cette malheureuse affaire met encore en exergue les dangers de certaines organisations qui ont des pratiques que l'on peut qualifier de sectaires²¹ ».

De même, interrogé par *France Info* samedi 30 août, l'actuel président de la Miviludes Serge Blisko s'est focalisé sur le refus de la transfusion sanguine par les témoins de Jéhovah, allant jusqu'à donner son avis personnel sur leur interprétation de la Bible et son scepticisme sur les fondements doctrinaux de ce choix médical²². La Miviludes n'est-elle pas censée s'abstenir de juger les croyances et ne jamais se placer sur le

accusations des associations anti-sectes à l'égard des minorités de conviction », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 2/2010 (Volume 65), p. 193, 194. <http://www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudes-juridiques-2010-2-page-179.htm>, consulté le 20/05/2016.

¹⁸ « Un enfant malade enlevé par ses parents en Grande-Bretagne en danger de mort », *AFP*, 29 août 2014.

¹⁹ « Témoins de Jéhovah : Fenech rappelle les dérives de la secte », *Lyon Capitale*, 29 août 2014. <http://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Justice/Fait-divers/Divers/Temoins-de-Jehovah-Fenech-rappelle-les-derives-de-la-secte>, consulté le 20/05/2016.

²⁰ Remarquons au passage qu'il a admis l'absence de définition juridique d'une « secte » durant cette interview télévisée : l'objet d'étude de son groupe parlementaire serait-il un « objet non identifié » ?

²¹ « Grande-Bretagne : un enfant gravement malade a été enlevé par ses parents », *BFM Story*, Olivier Truchot, 29 août 2014. <http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/bfm-story-grande-bretagne-un-enfant-gravement-malade-a-ete-enleve-par-ses-parent-s-2908-307338.html>, consulté le 20/05/2016.

²² « Alerte mondiale d'Interpol pour retrouver le garçon malade », *France Info*, 30 août 2014.

terrain théologique ? À défaut d'arguments juridiques contre les témoins de Jéhovah, la Miviludes aurait-elle décidé de changer de cap ?

Par ailleurs, pourquoi le président de la Miviludes déclare-t-il qu'il y aurait « à interroger précisément les témoins de Jéhovah sur les façons dont ces parents ont pu échapper à l'hôpital, aux recherches... » ? Leur Église serait-elle désormais dans l'obligation de surveiller les faits et gestes de tous leurs fidèles en tout endroit pour rendre des comptes aux autorités publiques ? Est-elle responsable des actes commis par l'un ou l'autre de ses membres, plus ou moins pratiquants au surplus ? Ne l'accuserait-on pas alors de porter atteinte à la vie privée de ses fidèles et à leur liberté d'agir comme bon leur semble ? À l'inverse, la Miviludes est la première à reprocher la présence de témoins de Jéhovah au chevet de leurs fidèles hospitalisés, alors qu'ils viennent uniquement à leur demande expresse. Dans ce cas, comment pourraient-ils satisfaire aux exigences contradictoires de la Mission interministérielle de lutte contre les dérives sectaires ?

Et ce médecin de conclure : « nous avons dans le code de la santé publique français une obligation pour les médecins de passer outre l'avis des parents pour sauver la vie de l'enfant ». Sauf qu'en la circonstance, la vie de l'enfant n'était pas mise en danger par le retrait des parents. Au contraire, ils avaient exprimé aux praticiens de l'hôpital leur projet de faire bénéficier leur enfant mourant d'un traitement médical à la pointe, en raison des mauvais résultats de la chimiothérapie traditionnelle...

Bizarrement, dès que les faits réels ont été dévoilés, ces représentants politiques de la lutte contre les dérives sectaires ont soudain disparu du débat. Pas la moindre excuse d'avoir sali à tort l'image de cette minorité chrétienne. Au lieu de se précipiter à intervenir dans cette histoire sur laquelle ils manquaient d'informations, ces présidents successifs à la Miviludes auraient dû suivre l'exemple des institutions similaires mises en place chez nos voisins européens. Lors d'un colloque universitaire organisé sur le thème « Quelles régulations pour les nouveaux mouvements religieux et les dérives sectaires dans l'Union européenne », auquel la Miviludes a été conviée et a participé, le directeur du Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN) en Belgique a expliqué la nécessité de vérifier et de recouper les informations collectées. Il a clairement expliqué pourquoi le CIAOSN s'abstenait d'utiliser des faits divers pour accuser une organisation : « Dans le travail d'information que nous faisons, nous n'indiquons pas une causalité entre un individu agissant comme tel et un groupe quelconque. S'il y a un viol commis dans la rue par quelqu'un, c'est un viol commis par un individu, le fait qu'il soit membre d'un groupe est *a priori* sans rapport. Si c'était une pratique organisée et volontaire, s'il était écrit dans les textes qu'il convenait de violer, nous en tiendrions compte, et nous devrions le faire et signaler la chose aux autorités²³. » De même, représentant l'organisme indépendant INFORM (Information Network Focus on Religious Movements) reconnu comme organisme de bienfaisance en Grande-Bretagne, sa fondatrice Eileen Barker a rappelé que le soucis d'obtenir des informations fiables conduit son équipe à aborder certains faits divers apparemment en lien avec un mouvement sectaire d'une manière totalement différente des médias, grâce à une mise en perspective et à une analyse scientifique des éléments factuels et de leur contexte²⁴.

Si cette prise de distance scientifique par rapport à un simple fait divers paraît une évidence pour ces responsables de centres d'information sur le phénomène sectaire, notre mission interministérielle bien française se montre moins scrupuleuse à reprendre n'importe quelle nouvelle sans aucune vérification pour nourrir sa propagande.

<http://www.franceinfo.fr/actu/faits-divers/article/interpol-diffuse-une-alerte-mondiale-pour-retrouver-le-garcon-malade-558619>, consulté le 20/05/2016.

²³ Éric Brasseur, « Le CIAOSN : Pas de grille de lecture préalable » In : Nathalie Luca, *Quelles régulations pour les nouveaux mouvements religieux et les dérives sectaires dans l'Union européenne ?*, Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2011, p. 83.

²⁴ Eileen Barker, « Inform : A british cult-watching group » In : Nathalie Luca, *Quelles régulations pour les nouveaux mouvements religieux et les dérives sectaires dans l'Union européenne ?*, Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2011, p. 123-136.

Les absents ont toujours tort !

Surpris et blessés par toutes les accusations portées contre eux et les nombreuses spéculations dénuées de fondement, la famille d'Ashya a enregistré une vidéo pour rétablir les faits et prouver à quel point ses parents avaient pris soin de lui.

Premièrement, leurs motivations étaient vraiment louables : leur amour les a poussés à faire tout leur possible, et même plus, pour sauver leur petit garçon qui était vraisemblablement condamné, dans le meilleur des cas, à rester dans un état végétatif. Loin de vouloir le soustraire aux soins médicaux nécessaires à sa survie, ils souhaitaient lui offrir les meilleurs soins, hélas seulement disponibles à l'étranger. Or, non seulement les médecins de l'hôpital de Southampton ont refusé d'envisager un autre traitement qui ne se pratique pas au Royaume-Uni pour ce genre de cancer ; mais encore, ils ont menacé les parents de demander aux autorités judiciaires le retrait de leur autorité parentale et de les empêcher de revoir leur fils, si jamais ils continuaient à remettre en cause les choix thérapeutiques de l'équipe médicale.

Deuxièmement, pour ce qui concerne les soins prodigués à Ashya, tandis que Brett et Nagemeh King étaient arrêtés comme des criminels et menés en prison sous les caméras de chaînes télévisées, Naveed a publié une vidéo sur le site de partage *Youtube* pour prouver que ses parents n'ont pas été négligents, bien au contraire : tout était prévu pour recharger en permanence la batterie de la sonde naso-gastrique ; un équipement spécial et une nourriture suffisante avaient été achetés pour effectuer le voyage dans des conditions optimales. Au final, comme le montraient ces images vidéos, Ashya allait mieux depuis qu'il était sorti de l'hôpital britannique : « Il sourit beaucoup plus, il interagit avec nous²⁵ », y expliquait son père avec le petit sur ses genoux.

En réalité, ils se sont rendus en Espagne pour vendre la maison familiale qu'ils possèdent à Malaga, afin de financer un traitement moins agressif, la protonthérapie, pratiquée dans un centre spécialisé en République Tchèque²⁶. Le *Proton Therapy Center* de Prague a d'ailleurs confirmé dans un communiqué qu'il avait bien reçu une demande de Brett King le 20 août 2014 et qu'il était prêt à traiter immédiatement l'enfant souffrant d'un médulloblastome²⁷.

Le Figaro s'est donc posé les bonnes questions : Quel traitement le père proposait-il pour traiter la tumeur cérébrale de son fils ? Cette nouvelle technique de radiothérapie est-elle fiable ? Pourquoi les médecins britanniques l'ont-ils refusée ? Le journal a expliqué l'utilité de cette méthode de pointe : « Forme ultraprécise de radiothérapie, elle cible plus précisément la zone à irradier que les techniques conventionnelles : les particules utilisées (les protons) ont, en raison de leurs propriétés physiques, la capacité de déposer quasiment toute leur énergie à une profondeur donnée, puis de s'y arrêter net, et de peu se disperser le long de la trajectoire du faisceau. Cette technique permet donc d'éviter d'endommager les zones saines entourant la tumeur, et limite les dégâts que cela peut entraîner²⁸. » Si elle n'était jusque-là proposée que pour quelques types de cancers, les indications s'élargissent progressivement. Un reportage de *LCI*²⁹ a montré que la protonthérapie a déjà été réalisée avec succès sur un autre enfant, également contre l'avis des médecins britanniques, pour une tumeur au cerveau à l'âge de trois ans.

Les dernières nouvelles, rapportées en fin d'article, prouveront au final que ce traitement a aussi eu de bons résultats sur la santé d'Ashya.

²⁵ « Arrêtés, les parents d'un enfant britannique malade se défendent », *AFP*, 31 août 2014.

²⁶ « Ashya King : les parents veulent vendre leur maison en Espagne pour son traitement », *AFP*, 1^{er} septembre 2014.

²⁷ « Ashya King : débat autour d'un traitement », *Le Figaro*, 2 septembre 2014.

²⁸ « Le père d'Ashya King se défend et dit avoir voulu soigner son fils », *Le Figaro.fr*, 31 août 2014.

<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2014/08/31/22733-pere-dashya-king-se-defend-dit-avoir-voulu-soigner-son-fils>, consulté le 20/05/2016.

²⁹ « Les parents d'Ashya King veulent payer un traitement différent pour leur enfant », *LCI*, 1^{er} septembre 2014.

<http://lci.tfl.fr/videos/2014/les-parents-dashya-king-veulent-payer-un-traitement-different-8478104.html>, consulté le 20/05/2016.

Des réactions de sympathie à l'égard des parents

À la suite de la version donnée par les principaux accusés, ce qui paraît fondamental dans toute forme de procès, il y eut un véritable retournement de l'opinion publique en Grande-Bretagne, qui a reproché un « excès de zèle » contre la famille King. La grand-mère d'Ashya, Patricia King, a expliqué à la *BBC* à quel point elle a été scandalisée que la police ait fouillé son appartement et d'avoir vu à la télévision son fils arrêté et menotté. Elle a dénoncé une « cruauté inimaginable des autorités qui ont pris le pauvre petit Ashya, mourant, et empêchent ses parents de le voir³⁰ ». La députée européenne Janice Atkinson s'est dite choquée par cette arrestation incompréhensible : « Ce petit garçon a besoin de sa mère en ce moment. Il a cinq ans, ne parle probablement pas l'espagnol et se trouve sur un lit d'hôpital, désespéré ». Le porte-parole du Premier ministre David Cameron a ajouté : « Je suis évidemment persuadé que chaque parent cherche ce qu'il y a de mieux pour son enfant³¹ ». D'autres parlementaires britanniques ont aussi reproché aux autorités judiciaires d'avoir « criminalisé » ces parents, qui ne recherchaient que le bien de leur enfant³². En revanche, silence complet des autorités publiques auparavant intervenues en France et de l'ensemble du monde politique français, peu enclin à réagir contre les injustices subies par un mouvement religieux minoritaire...

En France également l'opinion publique a changé. Quant aux médias, leur attitude s'est avérée très mitigée : les uns n'ont plus parlé de l'affaire dès qu'il n'y avait plus de mal à dire sur ces chrétiens ; d'autres ont donné des nouvelles sur l'avancée de cette histoire, en n'évoquant plus la religion qui avait perdu son caractère sensationnel. Peu de journaux ont eu l'honnêteté d'aborder l'excès des mesures prises à l'encontre de parents sans histoire, au point de se retrouver en prison pendant deux jours simplement pour avoir osé changer leur enfant malade de centre hospitalier. En tout cas, la part de responsabilité des médias français dans le traitement peu déontologique de cette affaire durant les deux premiers jours n'est quasiment pas analysée. Hélas, aucun hebdomadaire ne s'est saisi de cette polémique pour mener une enquête plus poussée, avec le recul nécessaire.

Le 2 septembre 2014, le journal *Le Monde* a fait le point sur la situation dans un article titré à l'origine « L'emballage judiciaire et médiatique autour de l'enfant britannique malade enlevé par ses parents » sur son site web, en soulignant que la presse britannique (et la presse française ?) s'était surtout focalisée sur l'appartenance religieuse des parents³³. Un autre article publié dans son édition papier le soir même, sous la plume de son correspondant à Londres, a rappelé la succession des événements, introduits à trois reprises par l'expression « très vite », qui se transforme en « trop vite » au moment d'exposer la situation réelle. Et de conclure : « Les commentateurs se sont interrogés sur la réalité de l'infraction de "négligence" reprochée aux parents par les autorités britanniques. Mais le chef adjoint de la police du Hampshire s'est défendu : « *Je préfère, a-t-il crânement déclaré, être critiqué pour mon excès de zèle plutôt que d'avoir à expliquer pourquoi un enfant était mort*³⁴. » »

Dans un premier article publié en ligne, son confrère *Libération* a interrogé un spécialiste du droit de la santé sur la liberté de choix des parents en ce qui concerne les soins prodigués à leur enfant malade. Le professeur des universités François Violla a répondu que le principe fondamental en la matière est le libre

³⁰ « La Grande-Bretagne s'interroge sur un excès de zèle contre la famille King », *AFP*, 1^{er} septembre 2014.

³¹ « David Cameron : Ashya King's parents 'trying to do best' for their child », *The Telegraph*, September 1st, 2014.

<http://www.telegraph.co.uk/news/health/11067735/David-Cameron-Ashya-Kings-parents-trying-to-do-best-for-their-child.html>, consulté le 20/05/2016.

³² « David Cameron backs Ashya King's parents as senior MPs say they are victims of 'heavy-handedness' », *The Telegraph*, September 1st, 2014.

<http://www.telegraph.co.uk/news/health/11068896/David-Cameron-backs-Ashya-Kings-parents-as-senior-MPs-say-they-are-victims-of-heavy-handedness.html>, consulté le 20/05/2016.

³³ « L'emballage judiciaire et médiatique autour de l'enfant britannique malade enlevé par ses parents », *Le Monde.fr*, 2 septembre 2014.

http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/09/02/l-emballage-judiciaire-et-mediatique-autour-de-l-enfant-britannique-malade-enleve-par-ses-parents_4480657_3224.html, consulté le 20/05/2016.

³⁴ « Le cauchemar de parents anglais jugés "négligents" », *Le Monde*, 3 septembre 2014.

consentement, en dehors de toute urgence vitale, ainsi que la liberté de choix du praticien, tant dans le droit français qu'anglo-saxon. Tout en restant prudent sur cette affaire, qui nécessitait encore d'être éclaircie, il a exprimé son étonnement de la tournure des événements : « Si l'on s'en tient aux éléments diffusés dans la presse, pour un juriste, cette histoire, c'est un constat d'échec. Les moyens utilisés étaient totalement disproportionnés. Comme si on sortait l'arme nucléaire pour écraser un moustique³⁵. » Dans un second article intitulé « Les parents d'Ashya King, de criminels à victimes », la correspondante de *Libération* à Londres a repris le déroulement de cette affaire, où les parents sont passés en deux jours « du statut de criminels inconscients à celui de victimes innocentes d'un engrenage impardonnable ». Cette « véritable chasse à l'homme » avait été lancée sur les affirmations des autorités médicales, selon lesquelles la vie de l'enfant était mise en danger. En réalité, le couple souhaitait faire bénéficier Ashya d'un traitement de protonthérapie, que les médecins de Southampton ont refusé pour cet enfant à qui ils ne donnaient pas plus de quatre mois à vivre. Grâce à la mobilisation de l'opinion publique, en particulier une pétition qui a réuni plus de 200 000 signatures en quelques heures, les dirigeants britanniques sont intervenus en leur faveur et ont permis la levée du mandat d'arrêt contre eux. Une enquête aurait été ouverte « pour déterminer comment la ligne de communication entre les parents désespérés d'Ashya et l'équipe médicale de l'hôpital de Southampton a pu se rompre au point de provoquer cette chasse à l'homme tragique et inutile³⁶ ». Les conclusions seront-elles rendues publiques pour éviter qu'une telle épreuve se reproduise pour d'autres citoyens en recherche du meilleur traitement possible pour leur enfant ?

De son côté, le quotidien *La Croix* ne s'est pas jeté tête baissée dans cette polémique, mais comme à son habitude s'est efforcé d'aller interroger les spécialistes et acteurs de terrain pour prendre de la hauteur par rapport à un sujet délicat et offrir une enquête plus approfondie. Publié le 3 septembre dans sa version papier, l'article a mis en avant dans un entrefilet la réaction d'un oncologue français : « C'est une histoire sidérante : voir Interpol se lancer aux trousses d'une famille d'un enfant atteint de cancer. C'est quand même très violent³⁷ ». Ce qui a conduit la famille à se démener « pour se débarrasser de l'image de "kidnappeurs d'enfant" que leur ont collé la police britannique et les médias du monde entier ». La responsabilité de la presse a enfin été évoquée. Le journaliste a d'ailleurs remarqué que l'évocation des convictions religieuses présumées n'était pas adaptée à la situation : « Très vite, on apprend que les parents sont Témoins de Jéhovah, certains médias affirmant qu'ils auraient quitté l'hôpital par refus de toute transfusion sanguine. Cette dernière information, plus tard démentie, est inepte sur le plan médical. En effet, on ne soigne pas ce type de cancer par une transfusion. » Ce qui est confirmé par un oncologue-pédiatre à l'Institut Curie de Paris. Les associations de familles d'enfants atteints de cancer ont également été contactées pour connaître leur avis à partir de leur expérience de terrain : « Cette affaire, aussi extrême, est un cas de figure que je n'ai jamais vu en France, explique la secrétaire générale de l'Unapecl. Il peut arriver qu'un conflit, parfois vif, oppose une équipe soignante à des parents, notamment dans les situations d'impasse thérapeutique. Mais en général, le dialogue et la médiation permettent de trouver des solutions. » Le docteur Jean Michon, président de la Société française de lutte contre les cancers de l'enfant, explique comment un désaccord parental se traite dans la pratique : « En France, en cas de refus ou de désaccord sur les soins, on propose toujours à la famille d'aller chercher un deuxième avis auprès d'une autre équipe. Ensuite, si elle choisit d'emmener son enfant pour le faire bénéficier d'un autre traitement, on est contraint de respecter son choix. À la seule condition que la vie de l'enfant ne soit pas directement menacée, ce qui peut être le cas si les parents se tournent vers des charlatans dénichés sur Internet. » Pour l'anecdote, on notera que le journal a eu la rare délicatesse ne pas mentionner le nom de la famille, seulement le prénom de l'enfant, tandis que les noms,

³⁵ « Enfant malade : où s'arrête la liberté de choix pour les parents ? », *Libération.fr*, 2 septembre 2014. http://www.liberation.fr/societe/2014/09/02/enfant-malade-ou-s-arrete-la-liberte-de-choix-pour-les-parents_1092387, consulté le 20/05/2016.

³⁶ « Les parents d'Ashya King, de criminels à victimes », *Libération.fr*, 2 septembre 2014. http://www.liberation.fr/planete/2014/09/02/les-parents-du-petit-ashya-king-sont-sortis-de-prison_1092443, consulté le 20/05/2016.

³⁷ « Quand Interpol se lance sur la trace d'un petit garçon atteint de cancer », *La Croix*, 3 septembre 2014.

prénoms et photographies des différents membres ont largement circulé par ailleurs sur Internet et sur l'ensemble des écrans télévisés.

Dans l'émission 28 Minutes du 5 septembre 2014 sur *Arte*, le journaliste Claude Askolovitch résume parfaitement en moins de trois minutes la polémique de la semaine intitulée « Parents traqués d'Ashya : la folle chasse à l'homme ». Après avoir présenté les deux principes idéologiques qui se trouvaient en opposition dans cette affaire, c'est-à-dire la social-démocratie (ou l'étatisme) face au libéralisme, sa conclusion remet en cause la logique actuelle du monde des médias : « Bel affrontement idéologique. Sauf que bien évidemment il n'a pas été débattu au fond, on n'a pas enquêté, on ne sait pas ce qui s'est passé vraiment, mais on a obéi à des émotions contradictoires, parce que la loi des médias, la nôtre, est plus forte que toutes les idéologies. »

Un dénouement réjouissant

Fort heureusement, malgré cette dure épreuve subie par la famille King et les sentiments terribles qu'a dû ressentir le petit Ashya paniqué et séparé de ses parents durant leur emprisonnement, les choses se sont progressivement arrangées et l'enfant souffrant d'une tumeur cérébrale a pu bénéficier de la protonthérapie avec des résultats positifs.

Suite à la levée du mandat d'arrêt européen, la justice espagnole a prononcé la libération immédiate des parents³⁸. La Haute Cour de Londres a levé la tutelle sous laquelle avait été placé Ashya et a autorisé son transfert à Prague, le juge Jeremy Baker décrivant le traitement proposé par les parents comme « parfaitement raisonnable ». Reconnaisant en Brett et Neghemeh des « parents aimants », il a ajouté : « N'importe quel parent, dans la situation de M. et M^{me} King, ferait tout ce qui est en son pouvoir en explorant toutes les options possibles³⁹ ».

Son père s'est réjoui lorsque le petit Ashya est arrivé à Prague pour suivre son traitement au Centre de Protonthérapie, tout en étant hospitalisé dans un établissement proche : « Je suis si heureux. Cela fait un mois que je tentais de venir ici et maintenant nous y sommes arrivés, c'est extraordinaire. » Il a déclaré qu'il espérait sauver son fils grâce à ces techniques de pointe : « Je mets toute ma confiance dans les gens ici. Ils peuvent donner à mon fils la meilleure chance non seulement de survivre, mais de pouvoir mener une bonne vie par la suite⁴⁰. » Les examens médicaux ont confirmé que la protonthérapie pouvait être pratiquée, dans la mesure où la tumeur au cerveau ne se propageait pas. Dans ces conditions, les médecins de l'hôpital de Prague-Motol ont alors estimé ses chances de guérison à 70 %⁴¹.

Après avoir subi ses trente séances de protonthérapie, l'enfant allait déjà beaucoup mieux et pouvait poursuivre son traitement en Espagne. Fin octobre 2014, les progrès étaient remarquables comparativement à son état végétatif à la sortie de l'hôpital de Southampton : « Son état s'est amélioré de sorte qu'il peut manger tout seul maintenant, il peut s'asseoir, jouer, réagir aux questions et faire quelques petits pas », selon le médecin-chef du Centre de Protonthérapie⁴². Son père Brett a constaté que les effets secondaires sont moindres par rapport au précédent traitement qu'il trouvait trop agressif pour un enfant de cinq ans : « Il a perdu quelques cheveux et il a aussi une petite rougeur ici, mais ce sont les seuls effets secondaires qu'il a eus ». Les images diffusées à la télévision française ont confirmé une plus grande réactivité avec son entourage, notamment un reportage sur *M6* qui montre sa sortie en famille dans un parc.

En mars 2015, le tabloïd britannique *The Sun* annonçait en première page qu'Ashya serait guéri⁴³. L'avocat

³⁸ « Libres, les parents d'Ashya King veulent voir leur enfant au plus vite », *AFP*, 3 septembre 2014.

³⁹ « Le petit Ashya King est arrivé à Prague », *AFP*, 8 septembre 2014.

⁴⁰ « Le petit Ashya King est arrivé à Prague », *AFP*, 8 septembre 2014.

⁴¹ « Ashya King : la tumeur "ne se propage pas", la protonthérapie "possible" », *AFP*, 10 septembre 2014.

⁴² « Le petit Ashya King va mieux après sa thérapie à Prague et ira en Espagne », *AFP*, 24 octobre 2014.

⁴³ « Ashya King, le petit garçon qui a défié la Sécu britannique et vaincu le cancer », *France TV info*, 23 mars 2015.

<http://geopolis.francetvinfo.fr/bureau-londres/2015/03/23/ashya-king-le-petit-garcon-qui-a-defie-la-secu-britannique-et-vaincu-le-cancer.html>, consulté le 20/05/2016.

de la famille en Espagne a annoncé la bonne nouvelle : « La tumeur est totalement neutralisée. Elle ne contient (plus) de cellules cancéreuses grâce à la protonthérapie⁴⁴. » Directrice de la stratégie du *Proton Therapy Centre* de Prague, Iva Tatounova s'est montrée plus nuancée en estimant qu'il serait prématuré de conclure à une guérison définitive, mais elle considère que les résultats sont très encourageants sachant que le taux de guérison est de 80% pour ce type de tumeur chez les enfants traités par cette méthode.

Un an plus tard, l'issue favorable de cette histoire rend manifeste que le courage de la famille King a sauvé leur plus jeune enfant, qui est heureux de pouvoir enfin rentrer chez lui en Angleterre. Dans l'article « Happy end pour le petit Ashya King », *Paris Match* rappelle qu'après les deux opérations des 24 juillet et 22 août 2014 Ashya « était incapable de parler, de manger ou de boire tout seul⁴⁵ ». Aujourd'hui, grâce à la protonthérapie, Ashya s'est rétabli de façon spectaculaire : « Son allure s'est améliorée, tout comme sa coordination, sa parole, son écriture et ses dessins mais il est toujours un peu en retard », explique son père à l'*AFP* lors d'un séjour de détente à Prague⁴⁶. La vidéo diffusée par le *Daily Mail* sur son site confirme l'amélioration de sa santé au point de pouvoir se déplacer et s'amuser avec une simple assistance de ses proches.

Relayée par des journaux britanniques, une étude scientifique publiée dans *The Lancet Oncology* confirme l'efficacité de la protonthérapie pour soigner le médulloblastome, tumeur cérébrale dont souffrait le jeune Ashya, avec beaucoup moins d'effets secondaires que les méthodes traditionnelles⁴⁷. Cela contredit le rapport rendu par le service de protection de l'enfance de Southampton, qui cherchait à blanchir totalement l'hôpital de la même ville en affirmant que les parents d'Ashya auraient réduit ses chances de survie après cinq ans : elles seraient passées de 80 % avec le traitement proposé par l'hôpital à seulement 50 % sous protonthérapie⁴⁸. Or, les résultats de la recherche précitée, qui portait sur 59 jeunes patients de 3 à 21 ans entre 2003 et 2009, a constaté un taux de survie de 80 % cinq ans plus tard⁴⁹. Par ailleurs, interrogé par le journal *The Telegraph*, Brett King a reproché à ce rapport de la ville de Southampton de s'être focalisé sur les croyances des témoins de Jéhovah, alors que celles-ci n'étaient pas impliquées dans la décision des parents, et surtout de ne pas avoir tenu compte que leur refus de la chimiothérapie reposait « sur le conseil de professionnels de la santé, y compris d'un expert européen de l'oncologie désigné par notre médecin généraliste de Portsmouth ».

Finalement, Ashya s'est suffisamment rétabli pour pouvoir reprendre l'école à plein temps à partir du mois de janvier 2016, en se réjouissant de pouvoir retrouver ses amis pour jouer avec eux⁵⁰.

⁴⁴ « Royaume-Uni : le petit Ashya King n'a plus de cellules cancéreuses », *AFP*, 23 mars 2015.

⁴⁵ « Happy end pour le petit Ashya King », *Paris Match*, 3 juillet 2015.

<http://www.parismatch.com/Actu/Faits-divers/Le-petit-miracle-Ashya-King-de-retour-chez-lui-793056>, consulté le 20/05/2016.

⁴⁶ « Le petit Ashya King retourne à Prague un an après sa protonthérapie », *AFP*, 15 septembre 2015.

⁴⁷ « Proton beam therapy : Cancer treatment that 'cured' Ashya King is effective and has fewer side effects, study finds », *The Independent*, 30 January 2016.

<http://www.independent.co.uk/life-style/health-and-families/health-news/proton-beam-therapy-cancer-treatment-that-cured-ashya-king-is-effective-and-has-fewer-side-effects-a6843081.html>, consulté le 20/05/2016.

« Ashya King proton beam cancer therapy 'causes fewer side effects' », *The Telegraph*, 30 January 2016.

<http://www.telegraph.co.uk/news/health/news/12131272/Ashya-King-proton-beam-cancer-therapy-causes-fewer-side-effects.html>, consulté le 20/05/2016.

« Ashya King's proton beam cancer therapy is as good as chemotherapy », *Daily Mail*, 30 January 2016.

<http://www.dailymail.co.uk/news/article-3424058/So-Ashya-s-parents-RIGHT-Proton-beam-cancer-therapy-forced-family-run-Spain-couldn-t-NHS-good-chemotherapy-fewer-effects.html>, consulté le 20/05/2016.

⁴⁸ « Ashya King's parents hit back at report which claims they 'reduced his survival chances by 30 per cent' », *The Telegraph*, 19 July 2015.

<http://www.telegraph.co.uk/news/nhs/11749505/Ashya-Kings-parents-reduced-his-survival-chances-by-30-per-cent-report-reveals.html>, consulté le 20/05/2016.

⁴⁹ « Long-term toxic effects of proton radiotherapy for paediatric medulloblastoma : a phase 2 single-arm study », Torunn I Yock et al., *The Lancet Oncology*, Volume 17, Issue 3, p. 287-298.

⁵⁰ « Ashya King goes back to school full time », *The Guardian*, 4 January 2016.

<http://www.theguardian.com/uk-news/2016/jan/04/ashya-king-goes-back-to-school-full-time>, consulté le 20/05/2016.

Conclusion

Si seulement les médecins britanniques avaient fait preuve de moins de dogmatisme afin d'entretenir un dialogue constructif et contradictoire avec les parents et s'étaient montrés suffisamment ouverts pour envisager de nouvelles possibilités thérapeutiques, l'enfant aurait pu être conduit plus rapidement et dans de meilleures conditions vers un centre spécialisé mieux adapté. De plus, sa famille aurait été épargnée de cette mise au pilori, de cette intrusion médiatique dans leur intimité familiale et de cette arrestation choquante tels des criminels. Dans la vidéo publiée par son fils Naveed, Brett King déplorait cet emballement médiatique qui les a profondément blessés en tant que parents : « Nous avons été profondément choqués de découvrir aujourd'hui que son visage était partout sur internet et dans les journaux et que nous avons été qualifiés de kidnappeurs, soupçonnés de mettre sa vie en danger, de négligence⁵¹ ».

Par ailleurs, comme l'ont déploré les représentants de l'Église des témoins de Jéhovah, il est véritablement « navrant de constater une nouvelle fois l'exploitation inouïe d'un fait divers malheureux, non élucidé, pour salir la réputation des Témoins de Jéhovah⁵² ». Est-ce que l'on tire parfois leçon des erreurs de notre histoire contemporaine ? La propagande orchestrée contre un groupe afin de le stigmatiser s'appuie souvent sur l'utilisation de faits divers, qui sont amplifiés et généralisés pour convaincre du danger qu'il représenterait pour la société civile et pour l'État.

À l'occasion d'un colloque organisé en 2005 sur la logique et les mécanismes de l'intolérance, Carine Beaurain, docteur en philosophie, a analysé les méthodes utilisées par la République démocratique allemande (RDA) dans les années 1950 pour mettre en place une campagne nationale de désinformation qui allait aboutir à l'interdiction des témoins de Jéhovah : « La campagne atteint des sommets lorsqu'on en vient à accuser les Témoins de Jéhovah de meurtre et d'incitation au meurtre. On quitte le registre idéologique au profit du fait divers⁵³. » Par l'intermédiaire d'articles publiés par les organes de presse pris sous son contrôle, le service chargé de la propagande communiste a associé les témoins de Jéhovah à des crimes sordides, qui en fait ne concernaient pas des membres de leur religion : « Comme il en faut plus d'après la constitution pour interdire un groupe religieux, on criminalise les Témoins en leur attribuant des crimes sanglants parmi les plus horribles qui ont eu lieu en 1949 et 1950 en Allemagne de l'Est (infanticide, suicide, meurtre du conjoint) de façon à ce qu'ils inspirent irrémédiablement crainte et mépris à la population. Ces accusations cautionnées tacitement par l'État ont nuit aux Témoins de Jéhovah qui ont ainsi été mis au banc de la société⁵⁴. »

L'issue de cette histoire a montré que ces parents ont fait preuve d'un grand courage par amour pour leur enfant. Loin d'avoir mis sa santé en péril, ils lui ont sauvé la vie : « Si nous avions laissé Ashya avec le NHS en Angleterre, il ne serait plus avec nous aujourd'hui. Il était trop faible et n'aurait pas survécu⁵⁵ », constate sa mère. Effectivement, alors que le service hospitalier britannique ne donnait à Ashya que quelques semaines à vivre, après deux opérations qui n'ont pas amélioré son état, son cancer est aujourd'hui en rémission grâce à la protonthérapie pratiquée à Prague. Son père conclut : « Nous avons été arrêtés pour négligence et cruauté envers un enfant. Mais laisser Ashya dans le NHS aurait été encore plus cruel. »

⁵¹ « Arrêtés, les parents d'un enfant britannique malade se défendent », *AFP*, 31 août 2014.

⁵² « Enfant "enlevé" : les Témoins de Jéhovah français veulent aider l'enquête », *AFP*, 30 août 2014.

⁵³ Carine Beaurain, « La propagande contre les Témoins de Jéhovah sous le IIIe Reich et en R.D.A. » In : Serge Chatelain, *Pour en finir avec les camps : logique et mécanismes de l'intolérance*, Paris : Éditions L'Harmattan, 2005, p. 96.

⁵⁴ *Ibidem*, p. 103.

⁵⁵ « Affaire Ashya King : la tumeur au cerveau serait neutralisée », *Le Figaro.fr*, 25 mars 2015.

<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2015/03/25/23553-affaire-ashya-king-tumeur-cerveau-serait-neutralisee>, consulté le 20/05/2016.